



Tél : 05 61 89 08 41

Le 9 février 2022

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 FEVRIER 2022

Étaient présents : Christian ADER, Jacques ALBENQUE, Claudette BOURREL, Lionel CLAVERIE, Franck FEUILLERAT, Jenny LAFORGUE, René LOUGARRE, Marc TONELLI, Sébastien TONELLI.

Représentés : Jean-François GRAND, Suzanne BERSON-BELLOT, Louis DUCOS, Guy FRANCO.

Secrétaire de séance : Marc TONELLI

Compte rendu du 20 décembre approuvé à l'unanimité.

VENTE DE TERRAIN A L'ENTREPRISE BARTHE

Monsieur Jean BARTHE, Gérant de l'entreprise BARTHE, souhaite acquérir le terrain communal cadastré A 599 situé dans la zone Perbost afin d'implanter dans le bâtiment attenant son entreprise et avoir une surface de stockage plus grande. Ce terrain d'une superficie de 3 950 m² est dans une zone Agricole. Le prix de vente est fixé à 11 850 €.

Voté à l'unanimité

FACTURE PARCOURS SANTE

Suite à l'achat et à la livraison des modules du parcours santé. Il convient de prévoir une avance (avant le vote du budget) sur le compte 2181 pour un montant de 6 720 €.

Voté à l'unanimité.

AMORTISSEMENT DU RECIPROCATEUR

Une durée de 3 ans pour un amortissement linéaire est décidée.

Voté à l'unanimité.

INFO SUR LE BATIMENT ALAE

Toujours en attente d'un devis de la société ALGECO.

IMPLANTATION DES ARBRES AU PARCOURS SANTE

Le projet, en collaboration avec l'Office Nationale des Forêts, a été divisé en 2 tranches. Pour le moment, seule la 1ère tranche est envisagée avec la plantation de 10 arbres.

CREATION ASSOCIATION TENNIS

Un appel à candidature va être diffusé pour la création d'une association.

Les travaux de rénovation du terrain de tennis débuteront à partir du 13 mars.

LOCATION LOCAL BATIMENT PERBOST (ANCIEN LOGEMENT)

Monsieur Guillaume DELAI, gérant de la société oGoXi souhaite implanter son entreprise à l'ancien logement du bâtiment Perbost et a fait une demande de location pour ce local vacant d'une superficie d'environ 170 m². Le loyer mensuel est fixé à 450 € HT. Doit s'installer à partir du 1er mars 2022. Un bail va être établi et signé par les 2 parties.

Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Une motion de soutien est présentée au Conseil Municipal : Le rectorat de Toulouse prévoit à la rentrée prochaine de fermer : Le CAP « peintre carrosserie », une demi-section en bac professionnel « Maintenance des équipements industriels » et une demi-section en BTS « travaux publics » au lycée Paul Mathou de GOURDAN-POLIGNAN. Cette mesure met en danger l'avenir de la formation pour les jeunes du Comminges. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de soutenir l'équipe enseignante du lycée.**
- **Un compte rendu a été présenté suite au comité syndical du S.D.E.H.G. : Suite aux restrictions budgétaires, la part de subvention de la commune passe de 80% à 50%. Mise en place d'une contribution des communes pour l'entretien de l'éclairage public à hauteur au maximum de 8 € par point lumineux.**
- **Un compte rendu a été présenté par rapport au Syndicat des Eaux de la Barousse : En 2021, pour 100m3 le montant était de 175 €, en 2022 une augmentation de 4 € est à prévoir. L'abonnement passe de 58 € à 59 €. Le prix du m3 passe de 1,17 € à 1,20 €.**
- **Le Conseil Municipal donne l'autorisation à un commerçant (roisserie) pour s'implanter que la place du village 1 dimanche sur 2.**
- **Demande de la guinguette « la Goulotte Occitane » de revenir animer 1 ou 2 soirées pour l'été 2022. Il a été décidé de l'installer au parc Dauban.**
- **L'acte d'achat du terrain de Monsieur PONS à la Hierle devrait être signé dans les prochains jours.**
- **Prochain conseil d'école le jeudi 10 février 2022.**
- **Possibilité de formation des élus, un nombre minimum de 8 à 10 personnes est nécessaire pour une formation locale. Des formations dispensées par l'ATD sont possible en délocalisées, nécessité d'inscription.**

La séance levée à 20 heures 40